

Le Flash Info Mortalités « FIM » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2024. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : CAPENA, CRCAA, Ifremer et DDTM.

Les résultats ci-dessous présentent les constats des mortalités d'huître creuse au cours du printemps 2024. Les données sont issues des divers réseaux d'observations de CAPENA et de ses partenaires :

- **Observatoire ostréicole du Bassin d'Arcachon** mis en place par CAPENA : naissains naturels arcachonnais sur 6 parcs de référence (*FIM n°0*). Dernier échantillonnage au 24/05/2024.
- **Suivi Interrégional des Performances des Naissains (SIPEN-33)** mis en place par CAPENA : 2 lots de naissains naturels (arcachonnais et charentais), 3 lots 3N et 3 lots 2N mutualisés entre les 4 centres techniques régionaux français. Suivis sur 3 parcs de référence de CAPENA. Dernier échantillonnage au 24/05/2024.
- **Suivi ECOSCOPA de l'Ifremer** : naissains NSI (Naissains Standardisés Ifremer, diploïdes) sur le parc du Tés. Echantillonnage du 22/05/2024.

Mortalités dans le Bassin d'Arcachon

Mortalité cumulée moyenne en %	OBS - 33	SIPEN - 33				ECOSCOPA
	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N	Naissains NSI
An 1 (naissains)	38,4 (± 17,8)	26,9 (± 10,7)	28,1 (± 22,7)	14,7 (± 5,9)	13,3 (± 7,6)	67,0
An 2 (18 mois)	Echantillonnages prévus mi-juin					
An 3 (30 mois)						

Rq : Mortalité An1 Observatoire de 33,5% sur les 3 parcs en commun pour l'OBS et SIPEN

Les pertes des naissains suivis dans le cadre du SIPEN sont comprises entre 13% sur les lots d'huîtres triploïdes et 28% sur le naissain naturel charentais. Elles atteignent 38% en moyenne sur le naissain naturel arcachonnais sur les six parcs de l'observatoire ostréicole et 33,5% sur les parcs communs aux deux suivis (parc d'origine du naissain capté différent que celui utilisé pour le SIPEN).

Mortalités dans les autres bassins de production

Observatoire national ECOSCOPA

Moyenne des mortalités cumulées par bassin de production sur les huîtres creuses entre mi-mai et début juin 2024. Les mortalités sur le naissain ont commencé à se déclencher mi-mai sur la plupart des sites du littoral atlantique.

Observatoire ostréicole et SIPEN en Charente Maritime - CAPENA

Mortalité cumulée moyenne en %	OBS - 17	SIPEN - 17			
	Lots naturels charentais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N
An 1 (naissains)	18,8	21,3	28,6	12,1	11,3
An 2 (18 mois)	Echantillonnages prévus mi-juin				
An 3 (30 mois)					

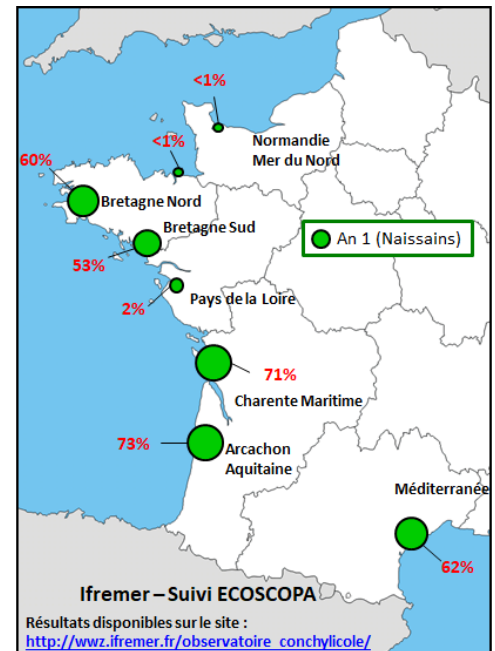
Rq : Mortalité An1 Observatoire de 44,4% sur les 2 parcs en commun pour l'OBS et SIPEN

Le mot du CRC et de la DDTM

Depuis le début de l'année, le CRCAA a comptabilisé 62 déclarations de surmortalités. Elles concernent des mortalités survenues en automne 2023 notamment sur les huîtres de 18 mois. Par ailleurs, depuis mi-mai des surmortalités sont constatées sur le naissain. Depuis janvier, 9 prélèvements ont pu être effectués sur des huîtres moribondes pour analyses de pathogènes réglementés. Les prélèvements de mars 2024 sur des huîtres marchandes et huîtres de 18 mois n'ont pas montré la présence de pathogènes réglementés. Les analyses sont en cours sur un lot d'huîtres marchandes (prélèvement du 16/05) et 5 lots d'huîtres de 18 mois (prélèvements du 23/05).

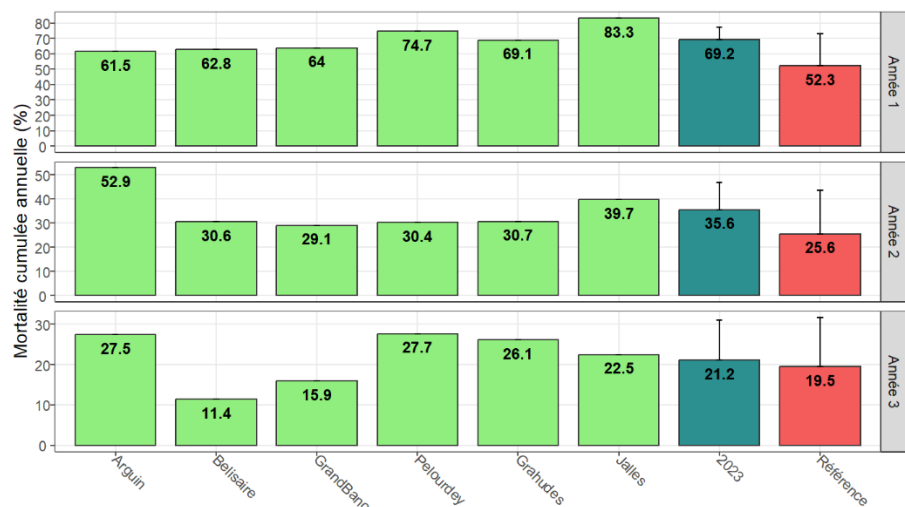
En cas de constat de mortalités anormales et d'observation d'huîtres moribondes, n'hésitez pas à réaliser un prélèvement, appeler le GDSO et faire vos déclarations sur www.repamo.fr.

Les mortalités sur le naissain se sont déclenchées mi-mai sur l'ensemble des parcs intra bassin et plus tard sur les sites externes (secteur Arguin) du Bassin d'Arcachon. Les mortalités sur les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année seront estimées à la fin du printemps.



Bilan sur les mortalités 2023 dans le Bassin d’Arcachon

Observatoire ostréicole de CAPENA

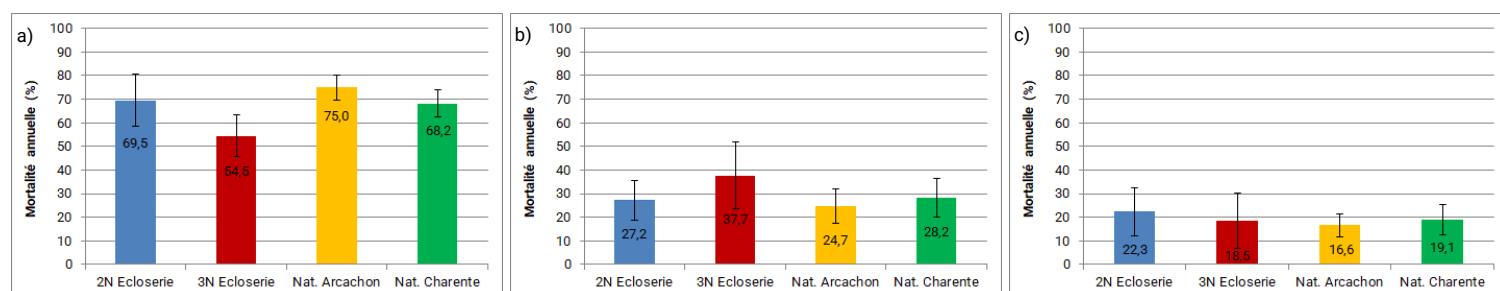


L’année 2023 est caractérisée par des mortalités élevées en particulier en 1^{ère} année (69,2%) et 2^{ème} année d’élevage (35,6%). La mortalité annuelle des huîtres en 3^{ème} année d’élevage est en légère hausse et atteint 21,2%. Pour la 4^{ème} année consécutive, les élevages du Bassin d’Arcachon sont particulièrement touchés par des événements de mortalité importants, diminuant drastiquement le stock global d’huîtres en élevage.

Mortalité cumulée (%) des 3 classes d’âges d’huîtres creuses élevées en 2023. Les valeurs obtenues pour les différents parcs sont en vert et les moyennes de l’année 2023 sont en bleu. Les valeurs en rouge correspondent aux valeurs de référence (depuis le début de l’observatoire à 2022). (Vieira et al. 2024)

Suivi interrégional des performances de naissains

En 2022, dans le Bassin d’Arcachon, les mortalités sur les huîtres en 1^{ère} année d’élevage sont comprises entre 55% sur les lots de naissains triplodes d’écloserie et ont atteint 75% pour le lot de naissain naturel arcachonnais. Les huîtres en 2^{ème} et 3^{ème} année d’élevage ont également subi des mortalités importantes, variables d’un lot à l’autre selon l’année d’élevage.



Mortalités annuelles (%) 2023 sur le Bassin d’Arcachon pour le naissain a), les huîtres en 2^{ème} année d’élevage b) et en 3^{ème} année d’élevage c). (Béchede et al 2023)

Suivi du captage – Mortalités des naissains sur coupelles

A la suite de l’hiver, les taux de pertes (mortalité + décrochage) de naissains estimés sur les coupelles ont été très importants, atteignant 72% en moyenne. Ces pertes sont pour moitié liées à la mortalité du naissain survenue principalement au début de l’automne, et au décrochage des individus fixés, à la suite des nombreuses tempêtes hivernales. Le captage 2023 restant après l’hiver sur les collecteurs présente une forte hétérogénéité, avec des niveaux de captage faibles à modérés selon les secteurs (Béchede et al. 2024).

Mission d’expertise ostréicole

Les ostréiculteurs ont alerté en début d’année 2023 les services de l’Etat sur les surmortalités subies sur les naissains et les huîtres de 18 à 30 mois. En réponse à cette sollicitation, les services de l’Etat, accompagnés de scientifiques (Ifremer et CAPENA) et de représentants professionnels (CRCAA), ont réalisé une mission d’enquête ostréicole le 8 mars 2023. A la suite de cette mission, un rapport d’expertise a été transmis par Ifremer, permettant de déterminer l’éventuel lien de causalité entre un automne chaud et la surmortalité observée, cela afin de pouvoir faire reconnaître cette surmortalité au titre de la procédure des calamités agricoles. Ce rapport est consultable en suivant ce lien : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00856/96774/>.

Marion Béchede – m.bechade@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

05 57 73 08 45 / 06 81 98 30 72 – <https://www.cape-na.fr>